

2011-09-22

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SUJET : LE PROJET DE CENTRALE ÉOLIENNE A SAINT-CYPRIEN DE
NAPIERVILLE.

MADAME, MONSIEUR.

EN TANT QUE CITOYENNE DE SAINT-BERNARD DE LACOLLE, JE DÉSIRE
VOUS FAIRE PART DE MON REFUS DE VOUS VOIR ACCEPTER CE PROJET
ÉOLIEN AUTOCHTONE SUR NOTRE TERRITOIRE.

MA RÉSIDENCE SE SITUE JUSTE EN FACE DE CES TRÈS BONNES TERRES
AGRICOLLES TANT CONVOITÉES PAR CE PROJET ÉOLIEN AUTOCHTONE. SI
VOUS VOULEZ VRAIMENT CONTINUER DE DÉVELOPPER VOS PROJETS
ÉOLIENS, QUI NOUS COÛTENT TRÈS CHERS EN SUBVENTIONS, VOUS
DEVRIEZ LES IMPLANTER DANS DES ENDROITS OU ILS NE NUIRONT NI A
LA SANTÉ NI A LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDENTS.

CE PROJET A ÉTÉ AUTORISÉ EN MARGE DU DÉCRET ÉMIS PAR LE
GOUVERNEMENT PERMETTANT AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES
D'IMPLANTER DES PROJETS ÉOLIENS DANS N'IMPORTE LAQUELLE DES
COMMUNAUTÉS NON AUTOCHTONES DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE OU
SE SITUE LEUR RÉSERVE SANS DEVOIR OBTENIR L'ACCORD PRÉALABLE
DES MUNICIPALITÉS CIBLÉES... VOULEZ-VOUS, S'IL VOUS PLAÎT, ME DIRE
OU SE SITUE NOS DROITS EN TANT QUE MEMBRE D'UNE MUNICIPALITÉ ET
EN TANT QUE SIMPLE CITOYEN.

CE SONT LES MIENS ET MOI QUI DEVRONS VIVRE AVEC TOUTES LES
RÉPERCUSSIONS DE CE MÉGA PARC ÉOLIEN : RISQUES RÉELS POUR NOTRE
SANTÉ, PERTE DE NOTRE QUALITÉ DE VIE, PAYSAGE ALTÉRÉ A TOUT
JAMAIS, DISPARITION DES OIES BLANCHES ET DES BERNACHES DU
CANADA QUI VIENNENT PAR MILLIER SE NOURRIR DANS LES CHAMPS AU
PRINTEMPS ET A L'AUTOMNE ET SACCAGE DES TERRES AGRICOLES.

2011-09-22

AVONS-NOUS VRAIMENT BESOIN DE CETTE ÉNERGIE ÉOLIENNE? AVEC
TOUT CE QUE JE LIS SUR CE SUJET, JE COMMENCE A EN DOUTER TRÈS
FORTEMENT. SI TOUTES CES SUBVENTIONS N'EXISTAIENT PAS...QUELLES
COMPAGNIES SERAIENT INTÉRESSÉES A INVESTIR DANS LE VENT? SI LA
RÉPONSE EST OUI LE GRAND NORD VOUS ATTEND!

MERCI DE PORTER ATTENTION A MON OPINION
MONIQUE GAMACHE
50 GRANDE LIGNE
ST-BERNARD DE LACOLLE
JOJ 1V0 P.Q

A handwritten signature in cursive script, reading "Monique Gamache". The ink is dark and the signature is fluid, with a long horizontal stroke at the end.